

Communiqué de presse

Nanterre, le 15 décembre 2023

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT – VILLE DE SURESNES

Le Département des Hauts-de-Seine s'engage auprès des communes pour leur permettre d'engager des projets structurants et de financer des projets de requalification et de rénovation. Dans ce cadre, Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, ont signé le 4^e contrat de développement entre le Département et la Ville d'un montant de 10 022 026 € pour la période 2023-2025.

Dans le cadre de sa **politique de soutien aux communes**, le Département apporte un **appui financier régi par un partenariat contractuel** couvrant une période triennale. Le contrat de développement Département - Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Suresnes s'élève à 10 022 026 € et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Requalification du centre-ville (phase 4)	2 653 000 €
Requalification du cœur de quartier Caron / Vaillant	1 272 000 €
Rénovation du stade Maurice-Hubert	1 150 000 €
Transformation du stade Jean-Moulin	660 000 €
Extension du gymnase du Belvédère	1 000 000 €
Modernisation et extension du dispositif de vidéoprotection	265 000 €
Sous-total investissement	7 000 000 €

- **3 022 026 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 787 805 €
RPE RAP	138 672 €
Activités culturelles	277 344 €
Activités sportives	484 269 €
Coordination gérontologique	69 846 €
Cohésion sociale	264 090 €
Total	3 022 026 €

Il s'agit du quatrième contrat de développement entre le Département et la ville de Suresnes. Le montant de ce contrat est 28% plus élevé en investissement que celui signé sur la période 2020-2022 qui s'élevait alors à 5 456 191 €.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total,

126 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 789 millions d'€ (523 millions d'€ en investissement et 266 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont été multiplié par 6 en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACTS PRESSE

Département des Hauts-de-Seine

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr

Ville de Suresnes

Arnaud LEVY

01 41 18 15 52 / alevy@hauts-de-seine.fr

